



**Registre des décisions prises par la directrice générale  
de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe  
en vertu de l'article 299 de la *Loi sur l'instruction publique***

**Le 14 avril 2020**

Rapport des décisions prises ce jour par la direction générale en vertu de l'article 299 de la *Loi sur l'instruction publique*.

**Adoption du rapport des décisions prises par la Direction générale le 6 avril 2020.**

DG-20-04-49 M<sup>me</sup> Caroline Dupré, directrice générale, approuve tel quel le rapport des décisions qu'elle a prises le 6 avril 2020.

**Demande d'un congé sans traitement partiel**

DG-20-04-50 M<sup>me</sup> Caroline Dupré, directrice générale, accepte la demande d'un congé sans traitement de 20 % de M<sup>me</sup> Marie-Noël Lambert, coordonnatrice au Service des ressources financières, et ce, du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2021 inclusivement.

**Demandes de changement au contrat 1920-BJO-01 – Ajout de 4 classes modulaires à l'école Bois-Joli–Sacré-Cœur, immeuble Bois-Joli**

CONSIDÉRANT la résolution n° C-19-04-172 octroyant un contrat de 533 000,00 \$ (taxes exclues) à AMB Tresec Inc. pour l'ajout de 4 classes modulaires à l'école Bois-Joli – Sacré-Cœur, immeuble Bois-Joli;

CONSIDÉRANT QUE les avis de changement totalisent 20 198,57 \$ (taxes exclues), soit 11,68 % des travaux;

CONSIDÉRANT QUE le projet et les coûts sont finaux;

DG-20-04-51 M<sup>me</sup> Caroline Dupré, directrice générale :

- accepte les demandes de changement n<sup>os</sup> 1 et 2 au montant total de 20 198,57 \$ (taxes exclues) dans le projet 1920-BJO-01;
- autorise le directeur du Service des ressources matérielles, M. Jean-François Soumis, à signer les documents relatifs à cet ajout.

\_\_\_\_\_  
Directrice générale

\_\_\_\_\_  
Secrétaire général